



LE RISQUE SISMIQUE

Un séisme est une vibration du sol transmise aux bâtiments, causée par une fracture soudaine des roches en profondeur. Actuellement, aucun moyen fiable ne permet de prévoir un séisme.

La ville de Nîmes est classée en zone de sismicité 1/5 (faible).

LES BONS RÉFLEXES

PENDANT la secousse

À l'intérieur :

S'abriter près d'un mur, d'une colonne porteuse ou sous un meuble solide

S'éloigner des fenêtres

Utiliser les escaliers

À l'extérieur :

S'éloigner des fils électriques et bâtiments

En voiture :

S'arrêter sans descendre

Se protéger la tête avec les bras

APRÈS la 1^{ère} secousse

Se méfier des répliques

Fermer gaz et électricité, ouvrir portes/fenêtres en cas de fuite

Évacuer par les escaliers

S'éloigner des bâtiments

Aller dans un espace dégagé, attention aux chutes d'objets

APRÈS le séisme

Ne pas entrer dans les bâtiments

En cas d'ensevelissement, taper contre les parois pour signaler votre présence

Portez assistance aux personnes à proximité en fonction de vos capacités

Déclarer le sinistre à l'assurance rapidement



MESURES DE PRÉVENTION

- Le risque sismique est intégré dans les règles de construction parasismiques (décret n°2010-1254 du 22 octobre 2010).
- Ces règles varient selon le type d'ouvrage et la zone de sismicité (5 zones depuis le 1er mai 2011).



CONTACTS UTILES

Sapeurs-pompiers :
18 ou 112

Police et Gendarmerie :
17 ou 112

SAMU :
15 ou 112

Secours pour sourds et malentendants :
114



EN CAS D'ALERTE, TENEZ-VOUS INFORMÉ

90.2 MHz – Écoutez
Ici Gard Lozère

**Nimes.fr – Consultez
les réseaux sociaux**
de la Ville de Nîmes



Pour en savoir +
sur les risques
majeurs
à Nîmes,
scannez
ce QR code

nimes.fr


